

VENTE-ECHANGE 5 NOVEMBRE 2016

Chamoson - Salle Polyvalente

Dépôt des articles : vendredi 4 novembre : 18h00 à 20h00
Inscription obligatoire à l'avance !

Priorité est donnée aux parents de la commune jusqu'au 5 octobre 2016.
Les inscriptions seront ouvertes aux hors-commune ensuite selon la disponibilité restante.

VENTE : SAMEDI 5 NOVEMBRE DE 9H00 A 15H00

Retour des invendus : Samedi 5 novembre à 18h30

L'inscription à la vente est gratuite.

**Les montants encaissés vous sont intégralement reversés,
à condition de fournir minimum 2h de bénévolat entre le vendredi et le samedi.
Dans le cas contraire, 25% du montant des ventes sera prélevé !
La réussite d'une telle manifestation repose sur l'engagement des bénévoles,
et nous comptons sur vous !**

RÈGLEMENT

Tous les articles doivent être apportés dans des cartons (type banane, max 3 cartons d'habits) portant votre numéro de vendeur, et munis d'une étiquette solide et suffisamment grande pour y inscrire LISIBLEMENT les informations suivantes :

→ **DEVANT** : Description + Taille + Prix // **AU DOS** : N° de vendeur en couleur.

- Privilégiez les étiquettes volantes en carton solide SVP !
- Les jeux et DVD doivent être **EMBALLÉS** pour éviter la perte de pièces !!
- Aidez-nous en apportant des affaires déjà triées par catégories.
- Vendez uniquement des articles que vous seriez prêts à acheter.
Récent, propre et en bon état étant le minimum.
- Soyez objectifs en fixant les prix.
- L'organisation se réserve le droit de refuser les articles en mauvais état, ou inadaptés à la vente.

Sont bienvenus :

- **Vêtements et chaussures HIVER de 0 à 16 ans**
 - **Note : Vêtements naissance à 80 limités à 30 pièces par personne**
- **Matériel de puériculture divers pour bébé et enfants : poussettes, lit de voyage, siège auto, chauffe biberons, etc...**
- **Equipements de sport d'hiver**
- **Jeux - jouets - Livres - DVD**
- **En cas de doute sur un article, demandez-nous !**

Les étiquettes illisibles seront encaissées au bénéfice de l'organisation.

Les données personnelles sont traitées de façon confidentielle et ne sont en aucun cas transmises à des tiers. Vous êtes responsable du retrait des invendus et des montants encaissés. Les articles non retirés seront remis à une association caritative.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Les articles vendus ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés. En vous inscrivant vous acceptez ce règlement.

Pour encourager les bénévoles à s'inscrire, une caisse sera ouverte pendant 30 minutes après la fin de la mise en place le vendredi soir. Un bon cadeau sera tiré au sort entre ceux qui aideront le samedi.

L'APE met cette vente sur pied dans le but d'aider les parents. Toutefois, la mise en place, la surveillance de la vente et le rangement ne se feront pas seuls. L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation si le nombre de bénévoles inscrits n'est pas suffisant !